

Collège et lecture

Michel Violet

Le supplément du BOEN n°23 du 10-06-1999 présente le texte d'orientation et les mesures à prendre pour le collège des années 2000. Aboutissement de la consultation des "organisations représentatives" des enseignants par questionnaire et des débats organisés dans 100 collèges, il expose la doctrine officielle en reprenant l'essentiel du document intitulé *La mutation des collèges : un collège pour tous et pour chacun* reçu dans les collèges pour servir de cadre aux projets d'établissement.

Ségolène royal, ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire y fait une profession de foi incitative pour le collège unique, pour une évolution maîtrisée qu'appellent les mutations, pour des apprentissages nécessaires qui ne "lassent" ni ne "cassent" les collégiens.

Parmi les mesures à mettre en œuvre, nous ne retiendrons que celles qui concernent directement la lecture.

Ainsi donc, si nous avons bien compris, dès la rentrée, dans le cadre **d'ateliers de lecture**, "*une demi-heure de lecture deux fois par semaine en 6^{ème} et 5^{ème} sera prise en charge par un enseignant de la classe, à raison de deux disciplines par semaine. Toutes les disciplines seront concernées, chacune pour une période de 6 semaines consécutives. Le documentaliste sera associé à cette démarche*".

Parmi les objectifs assignés à ces ateliers, il y a le développement des compétences et des stratégies de lecture très variées, une pratique autonome et personnelle des lieux de lecture (CDI, bibliothèques municipales), l'implication de l'équipe d'enseignants.

Comme ce chapitre consacré à la lecture est précédé de celui consacré à la micro-informatique et les technologies d'information et de communication "*outils d'apprentissage*", force est de constater qu'on trouve réunies, dans un texte officiel, les conditions d'une utilisation concertée et cohérente du logiciel ELSA dans ce que l'AFL ne cesse de préconiser en matière de politique de lecture dans les collèges après l'avoir expérimentée au collège Armand Coussens de Saint-AMBROIX (cf. *La lecture au collège*, AL n°31, septembre 1990). Mieux, une équipe enseignante intéressée par la recherche-action que proposent l'INRP et l'AFL (cf. *Les collégiens, formateurs dans la cité. Propositions pour l'organisation et le fonctionnement du collège*, AL n°65, mars 1999) trouvera dans les objectifs énoncés et les mesures concernant le fonctionnement et l'organisation du collège, des facilitations.

Reste évidemment la mise en œuvre "sur les terrains" de cette avancée des textes...

Michel Violet